

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 8h à 12h Mercredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h Vendredi : de 8h à 12h

Brèves Informations Municipales n°294 du 15 septembre 2019

SOMMAIRE

- * Le Mot du Maire (p.1)
- * Aspect financier (p.2 et p.3)
- * Travaux à venir dans notre commune (p.4 et p.5)
- * Cité de l'Enfant (p.6)
- * Nouveaux points de la collecte de déchets (p.7)
- * Arrêté préfectoral : pêche à la carpe (p.8 et p.9)
- * Ouverture de l'association l'étang de Cordon (p.10)
- * Déclaration de ruches (p.11 et p.12)
- * Brèves infos (p.13)
- * Programme BSA (p.14 à p.15)
- * Amicale cycliste des 3D (p.16)
- * Animations a venir dans la commune (p17 à p.20)

LE MOT DU MAIRE

Chères Brégnolanes, chers Brégnolans,

Les vacances d'été se terminent et nos petits ont déjà repris le chemin des écoles. Les plus jeunes ont fait leur rentrée pour la première fois alors que les " grands " sont entrés en primaire. L'accueil s'est fait autour d'un petit pot (jus d'orange, café, croissant), offert par la municipalité afin de créer un moment de convivialité apprécié de tous.

Les ados, quant à eux, ont intégré le collège ou le lycée...

À tous nous leur souhaitons une excellente rentrée 2019!

Cet été, n'a pas été de tout repos pour notre municipalité. En effet, comme je vous l'avais annoncé nous avons finalisé les actions pour le redressement du budget communal (détaillé ci-après). Le conseil municipal du 13 septembre a permis d'affecter les résultats 2018, les projets engagés seront donc finalisés.

Certains ont profité des vacances pour venir s'installer à Brégnier-Cordon. Je leur souhaite une cordiale bienvenue. Je suis sûr qu'ils ne seront pas déçus de leur choix et que toutes les activités et animations organisées dans la commune leur permettront de s'intégrer très facilement.

Belle rentrée à tous.

Ugo TAMBELLINI Maire de Brégnier-Cordon

1

POINT SUR LES FINANCES

Le Préfet de l'Ain a saisi cette année la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes suite à l'adoption du budget primitif 2019 et le vote du compte administratif 2018 par délibération en date du 18 avril 2019.

En effet, le compte de gestion n'ayant pas pu être finalisé par le Trésor public en raison de l'absence d'écritures comptables due à divers désordres comptables et administratifs dans la gestion de la Commune depuis deux ans, les résultats de l'exercice 2018 étaient susceptibles de ne pas être concordants avec ceux enregistrés par le Comptable public, ce qui a soulevé la question de la sincérité budgétaire.

La procédure de saisie de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes est achevée à présent :

Rappel des différentes étapes :

- Saisie par le Préfet de l'Ain le 28 mai 2019 de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes sur le budget primitif 2019 du budget principal et des budgets annexes.
- Avis rendu par la Chambre Régionale des Comptes sur la sincérité et l'équilibre budgétaire par arrêt rendu le 2 juillet 2019 réceptionné en Mairie le 12 juillet 2019. L'intégralité du document a été affiché en Mairie et transmis au Conseil municipal par courriel et joint à la convocation de la séance du Conseil municipal du 2 août 2019.
- Approbation par le Conseil municipal par délibération en date du 2 août 2019 des prescriptions budgétaires émises par la Chambre Régionale des Comptes modifiant le budget primitif 2019 du budget principal et des budgets annexes.
- Deuxième avis n°2019-0210 rendu le 6 août 2019 par la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes qui d'une part, prend acte des mesures de rétablissement budgétaire de la Commune de Brégnier-Cordon prises par délibération du Conseil municipal en date du 2 août 2019, et d'autre part que la procédure est close.
- Acceptation par le Conseil municipal en date du 13 septembre 2019 de l'avis clôturant la procédure de saisie.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le bilan comptable 2018 du budget principal et des budgets annexes est le suivant :

Budget principal de la Commune :

- En section de fonctionnement, excédent de 248 060.81 € (résultat antérieur reporté d'un montant de 312 004.74 € auquel se soustrait le résultat déficitaire de l'exercice 2018 pour un montant de 63 943.93 €);
- En section d'investissement, excédent de 94 893.46 € (résultat excédentaire antérieur reporté d'un montant de 70 908.63 € auquel s'ajoute le résultat excédentaire de l'exercice 2018 pour un montant de 23 984.83 €).

Budget annexe de la Cité de l'Enfant :

- En section de fonctionnement, déficit de 309 810. 20 € (résultat excédentaire de l'exercice 2018 pour un montant de 40 855. 48 € auquel se soustrait le résultat déficitaire reporté d'un montant de 350 665. 68 €);

2

- En section d'investissement, déficit de 59 191.24 € (résultat déficitaire de l'exercice 2018 pour un montant de 30 379.82 € auquel s'ajoute le résultat déficitaire antérieur reporté d'un montant de 28 811.42 €).

Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement :

- En section de fonctionnement, excédent de 68 614.97 € (résultat excédentaire de l'exercice 2018 pour un montant de 60 217.78 € auquel s'ajoute le résultat excédentaire reporté d'un montant de 8 397.19 €);
- En section d'investissement, excédent de 159 954.75 € (résultat déficitaire de l'exercice 2018 pour un montant de 58 238.60 € auquel s'ajoute le résultat excédentaire antérieur reporté d'un montant de 218 913.35 €).

Budget annexe du lotissement « La Lince » :

- En section de fonctionnement, excédent de 66 507.38 € (résultat excédentaire de l'exercice 2018 pour un montant de 194 479.31 € auquel se soustrait le résultat déficitaire reporté d'un montant de 127 971.93 €);
- En section d'investissement, déficit de 84 587.42 € (résultat de l'exercice 2018 à 0 € auquel se soustrait le résultat déficitaire antérieur reporté d'un montant de 84 587.42 €).

La Chambre Régionale des Comptes ayant terminé son intervention, la Commune est en mesure d'ajuster ses prévisions budgétaires en fonction du bilan comptable 2018.

Présentation des décisions modificatives budgétaires 2019

Ainsi, au vu des résultats de l'exercice 2018, la Commune a affecté des crédits sur le budget principal, en investissement sur les opérations de réfection des cours de tennis (66 000 €) et d'aménagement de sécurité de la traversée de Cordon (100 000 € supplémentaires).

Sur le budget annexe de la Cité de l'Enfant, il s'agit de combler le déficit de la section de fonctionnement par le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal (248 060.81 €).

Les nouvelles dispositions financières pour l'inscription à l'école et au Centre de loisirs des enfants provenant de communes extérieures doivent générer de nouvelles recettes.

Les frais de fonctionnement des équipements de la Cité de l'enfant étant supportés intégralement par la Commune, le Conseil municipal a accepté le 13 septembre 2019 de conclure avec les communes de domiciliation des familles deux types de convention :

une convention de participation financière pour la prise en charge des frais de scolarité dont la signature sera obligatoire avant l'acceptation de toute nouvelle dérogation scolaire ;

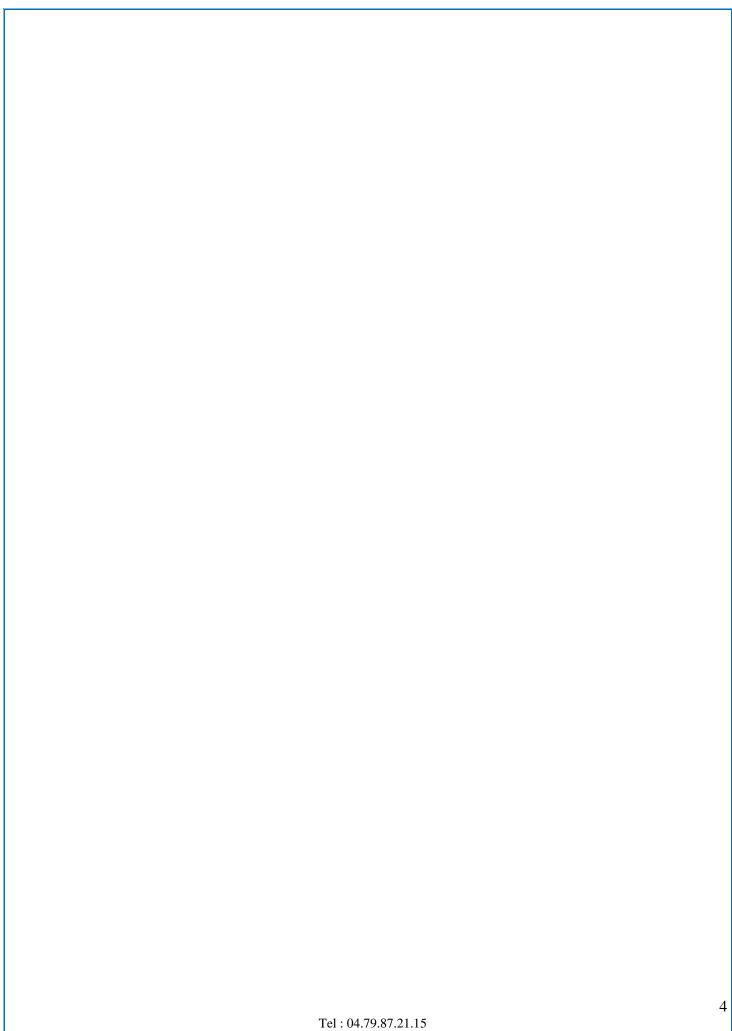
une convention de participation financière en cas d'inscription des familles au Centre de loisirs le mercredi et les vacances scolaires. En cas de refus des communes de domiciliation, une tarification spécifique (basée sur le coût réel du fonctionnement du service) sera appliquée aux familles.

Pour chacune des conventions, un coût de fonctionnement par an et par enfant calculé sur la base des dépenses de fonctionnement de l'année n—1 sera facturé à la collectivité extérieure.

Concernant les résultats de 1'exercice 2018 du service de l'eau et de l'assainissement, ceux-ci ont été en totalité injectés dans le budget.

Sur le lotissement de la Lince, une partie du résultat de l'exercice 2018 en section de fonctionnement (17 880.42 €) a été affectée à la section d'investissement pour maintenir l'équilibre budgétaire.

3



TRAVAUX ENGAGES PAR LA COMMUNE

Le redressement budgétaire ayant été finalisé, la Commune peut désormais poursuivre les projets engagés.

TRANSFORMATION DES COURTS DE TENNIS DE BREGNIER CORDON

En 1988, la commune entreprend la construction de deux terrains en béton poreux et d'un mur d'entraînement.

En 2001, les courts sont rénovés dans le but de les rendre plus attrayants et de favoriser la pratique du tennis en toute sécurité. (6 315,00 € financé à 50 % par la commune).

A ce jour, le TCBC recense plus de 80 licenciés dont près de 40 jeunes ce qui dépasse largement la jauge d'un club moyen pour une commune d'environ 900 habitants.

Le TCBC organise également un tournoi interne qui anime le village avec 2 à 4 matchs tous les soirs et un tournoi homologué FFT, organisé fin août début septembre qui rassemble plus de 80 joueurs classés sur 3 semaines.

Les cours souffrent désormais de l'usure du temps. Ils tendent à compromettre la pérennité de la pratique du tennis non seulement pour la qualité de jeu, mais aussi et surtout pour la sécurité des pratiquants.

Une étude a permis de définir les conditions économiques du projet de rénovation des courts.

L'estimation révèle un coût global de 66 000,00 € TTC répartie entre le club et la commune dont 19 250,00 € HT de subventions sont déjà actés du Conseil Départemental et de la Région.



AMENAGEMENTS DE SECURITE SUR LA RD 992 DANS LA TRAVERSEE DE CORDON

Les riverains du hameau de Cordon attendent depuis plusieurs années des aménagements sécuritaires de la RD 992, route de Belley en traversée de l'agglomération.

En effet, le hameau ne comporte pas ou peu sur la RD de cheminements piétons sécurisés (Trottoirs, passages piétons...) La vitesse des véhicules empruntant cet axe est relativement élevée ce qui révèle une insécurité constante et le revêtement bitumineux est dégradé.

Le Conseil Départemental a d'ores et déjà prévu cette réfection mais attend que la commune ait réalisé les travaux d'aménagement sécuritaires. (Compétence de la commune en agglomération).

Une étude d'aménagement d'une longueur d'environ 250 m entre la rue du Mollard et la rue du Vieux Port a été réalisée par un Bureau d'étude voirie.

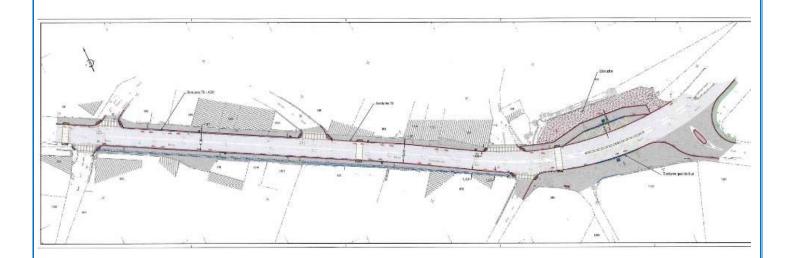
Elle consiste en la création de trottoirs d'une largeur minimum de 140 cm (réglementation Personne à Mobilité Réduite) de part et d'autre de la chaussée, de la pose de bordures T2 et caniveaux CS1 pour la récupération des eaux pluviales. De passages piétons et de quai bus en accessibilité PMR au niveau de la rue du Vieux Port.

Les délaissés de chaussée seront transformés en parkings.

Enfin la largeur de la chaussée sera ramenée à environ 6 m ce qui fera réduire considérablement la vitesse des véhicules.

Le coût estimatif des travaux est de 172 800 € TTC.

Une subvention de 19 500,00 € a déjà été accordée par Monsieur le Préfet de l'Ain au titre de la réserve parlementaire dont prorogation de validité est accordée jusqu'au 1er février 2020.



6

CITE DE L'ENFANT

Depuis la nouvelle mandature en date de décembre 2018, adjoints et conseillers ont établi un état des lieux de l'existant, du fonctionnement de la cité de l'enfant et de son budget, ainsi que de ses missions et du personnel.

De nombreux enfants des communes voisines utilisent cette structure dont le coût incombe aux contribuables de Brégnier-Cordon (en dehors du multi-accueil qui a sa propre convention).

Après déduction des règlements des parents (par coefficient, entre 1€ et 2 €/heure), la participation de la CAF (0,54 cts par enfant et par heure), la commune a un reste à charge d'environ 2,50 € par heure.

Concrètement, la charge des dépenses pour les mercredis et vacances scolaires (englobant 10 à 12 communes), était supportée intégralement par la commune de Brégnier-Cordon.

Ce qui représente pour l'année 2016 un coût de 14 849,87€, pour l'année 2017 un coût de 15 624,35€ et pour l'année 2018 13 025,59€. Soit un montant total de 43 499,81 € sur ces trois dernières années.

Aussi, la commune de Brégnier-Cordon ne veut plus supporter seule ces dépenses.

Afin de pérenniser ce service public, le Conseil Municipal a établi un partenariat avec les communes souhaitant continuer à bénéficier de ce service. Pour celles ne voulant pas s'impliquer, les parents devront supporter une augmentation conséquente correspondant au coût réel de fonctionnement.

La Cité de l'Enfant est très appréciée des parents et répond à une demande croissante, elle permet également d'accueillir de nouvelles familles dans notre beau village.

La Cité de l'Enfant a accueilli à la rentrée 2019 deux nouvelles directrices :

- Madame LEGOUX Marine, infirmière puéricultrice directrice du multi-accueils. Qualification, imposée par la CAF, ce qui permet également d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche de 20%.



- Madame DELAHAYE Sandrine, directrice animatrice chargée de la direction du centre de loisirs et aura pour mission de redynamiser celui-ci en trouvant de nouvelles subventions.



CONTENEURS

Comme annoncé lors du précédent bulletin municipal, deux conteneurs ont été installés rue du Vieux Port à Cordon devant le filtre à roseaux.

Il s'agit d'un conteneur à ordures ménagères et d'un conteneur à emballages.

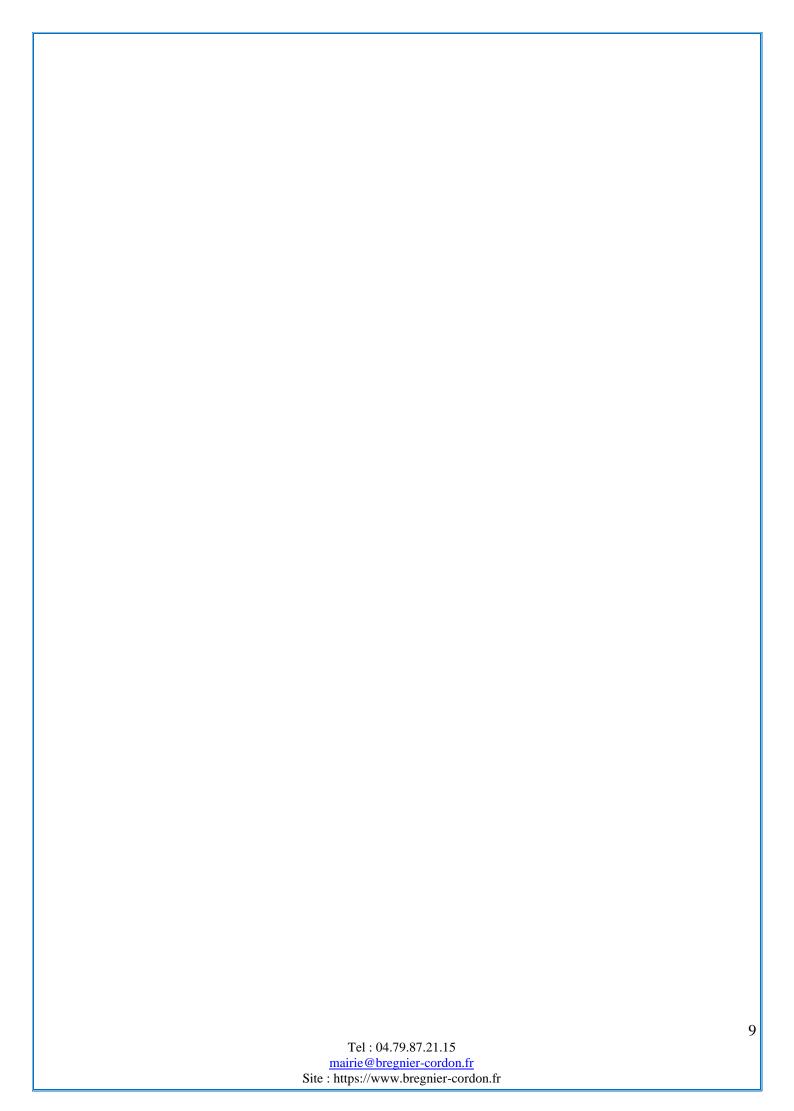
Cette installation devrait éviter le débordement du point de collecte du Sablon.

Sur Glandieu Saint-Benoit quatre conteneurs semi-enterrés ont également été mis en place ce qui devrait limiter le débordement du point de collecte situé proche du plan d'eau.

Nous en profitons pour vous rappeler de ne rien déposer aux abords des points de collecte (chaises, vélos, etc..). Objets que vous pouvez emmener à la déchetterie des Avenières.

De même, les cartons peuvent être découpés pour une insertion plus aisée dans le conteneur à emballage. Ce n'est pas le rôle des employés de la commune de récupérer les déchets.







PRÉFET DE L'AIN

Direction départementale des territoires

Service Protection et Gestion de l'Environnement

Unité Faune Sauvage, Pêche et Charse

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté interdisant temporairement la pêche dans certains tronçons de cours d'eau du département de l'Ain du 29 juillet 2019

Le préfet de l'Ain

Vu la loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1º mars 2005 relative à la charte de l'environnement ;

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R.436-8 ;

Vu l'arrêté préfectoral réglementant l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de l'Ain pour l'année 2019 en date du 17 décembre 2018 ;

Vu l'arrêté préfectoral interdisant temporairement la pêche dans certains tronçons de cours d'eau du département de l'Ain en date du 29 juillet 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 juin 2019 portant délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de l'Ain ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2019 de M. le directeur départemental des territoires portant subdélégation de signature en matière de compétences générales ;

Vu la demande complémentaire de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Ain par courriel en date du 21 août 2019 ;

Considérant qu'il convient de prendre en compte cette demande ;

Sur proposition de M. le directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1

L'article 2 de l'arrêté préfectoral interdisant temporairement la pêche dans certains tronçons de cours d'eau du département de l'Ain en date du 29 juillet 2019 est modifié comme suit :

10

En deuxième catégorie :

La pêche des carnassiers et des salmonidés est interdite dans les tronçons de cours d'eau suivants :

Plan d'eau ou rivière	Gestionnaire	Lieu-dit / Limites	Communes
Plan d'eau de PRIAY – lieu dit « les Brotteaux »	AAPPMA APABR	Lieu-dit « les Brotteaux »	Priay
La Reyssouze	AAPPMA APABR	De 120 m à l'aval du pont de Montagnat à la confluence avec la Vallière	Montagnat
Le Suran	AAPPMA APABR	Du pont de Chavussiat le Petit au pont de Chavussiat le Grand	Chavannes-sur-Suran
Contre canal de Serrières de Briord	Fédération de Pêche de l'Ain	Du pont de Briord à la station de relevage	Briord - Serrières-de- Briord - Montagnieu

La pêche de l'espèce Black-bass est interdite dans les tronçons de cours d'eau suivants :

Plan d'eau ou rivière	Gestionnaire	Lieu-dit	Communes
Plan d'eau de Longeville (Chenavieux)	AAPPMA PLA	Intégralité du plan d'eau	Ambronay et Pont-d'Ain
Plan d'eau du Chatelet	AAPPMA Saint-Étienne-du-Bois	Intégralité du plan d'eau	Saint-Étienne-du-Bois
La Veyle	AAPPMA Saint-Jean-sur-Veyle	Limite amont : déversoir du Moulin Grand au lieu-dit « les Rippes » Limite aval : déversoir marron au lieu-dit : « impasse du Moulin Gaillard »	Saint-Jean-sur-Veyle
Plan d'eau de Samognat (retenue de Moux sur l'Oignin)	AAPPMA RLHB	Intégralité de la retenue de 60 ha (de l'extrémité amont sur l'Oignin et l'Anconnans au barrage de Moux)	Matafelon-Granges, Samognat et Izernore

La pêche de l'espèce Carpe est interdite dans les tronçons de cours d'eau suivants :

Plan d'eau ou rivière	Gestionnaire	Lieu-dit	Communes
Lac de Barterand	AAPPMA Bas Bugey	Intégralité du plan d'eau	Pollieu
Plans d'eau de la Rica et du Comté	AAPPMA Bas Bugey	Intégralité du plan d'eau	Culoz
Plan d'eau de Glandieu	AAPPMA Bas Bugey	Intégralité du plan d'eau	Bregnier-Cordon

Article 2 - Recours

Cet arrêté est susceptible d'un recours auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, y compris par voie électronique via le site www.telerecours.fr.

Article 3 - Exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

OUVERTURE DE L'ASSOCIATION L'ÉTANG DE CORDON

Nouvellement rénové l'Étang de Cordon a ouvert ses portes cet été. L'étang a été repris par deux jeunes de Cordon.

Les propriétaires et l'Association de l'Étang de Cordon vous invitent à les rejoindre dans un cadre calme et champêtre. Différentes formules vous sont offertes selon l'envie et le niveau du pêcheur.





Ouvert tous les jours

Pêche à la journée :

Adultes : 10€ Enfant -12ans : 5€

Pêche de nuit avec chalet à votre disposition :

24 heures : 25 € 48 heures : 50 € 72 heures : 75 €

24 heures supplémentaires : 20 €

Safari truites du 1er Mars au 31 Octobre suivant date des safaris truites :

Adulte : 15€ Enfant : 10€

École de pêche à la journée pendant les vacances scolaires (JUILLET AOÛT). 30€ par enfant (de 7 à 12 ans) – ceci comprend canne offerte, repas de midi fourni et un diplôme de pêche remis en fin de journée.

ÉCOLE DE PÊCHE AUSSI POUR LES ADULTES !!!

Possibilité de location de l'Étang pour divers événements privés. Pour plus d'information et réservation, contacter Yoann : 07.68.68.61.15

associationetangdecordon@gmail.com

Les cartes de pêche sont disponibles à l'achat en ligne sur notre site web https://www.letangdecordon.com

NOUVEAU: à l'étang à partir du mois D'AVRIL 2020 un snack bar glacier glaces italiennes sera ouvert sur place (vente aussi de cartes de pêche à la journée sur place).

DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès** la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1**^{er} **septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail: assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

<u>A NOTER</u>: pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{er} septembre et le 31 décembre

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS?





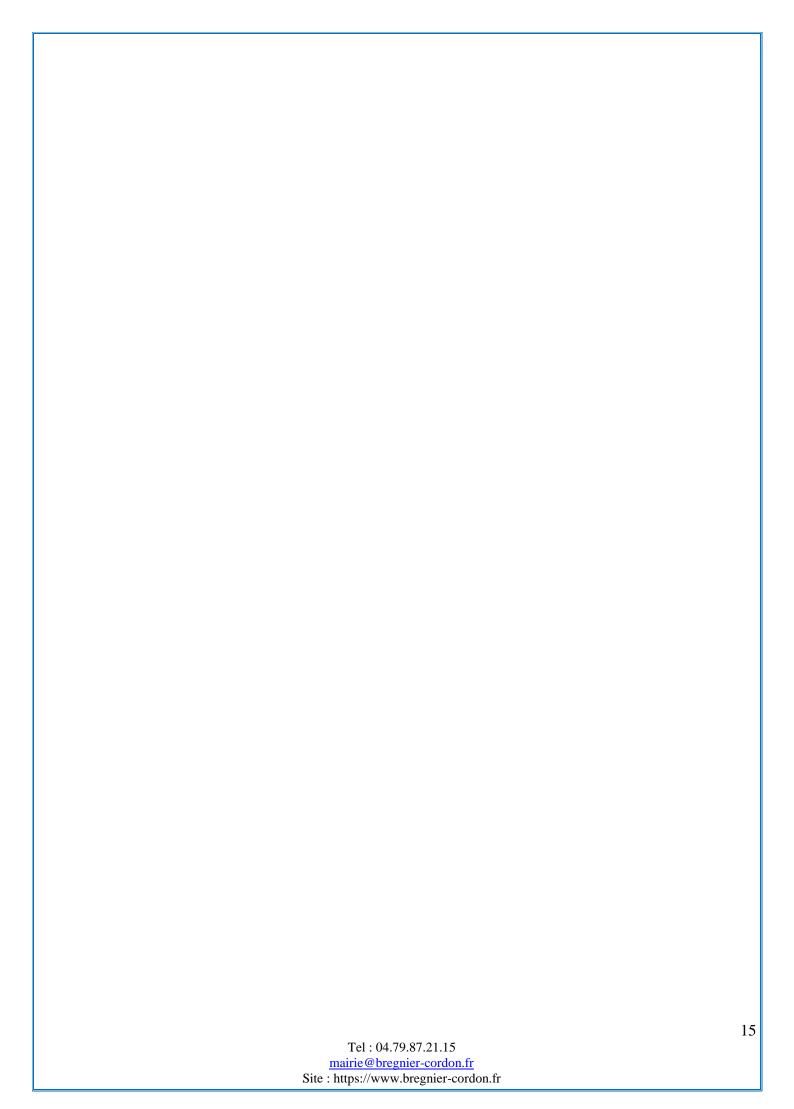


UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr





BREVES INFOS

RELEVE DES COMPTEURS : à partir du 23 septembre 2019

RECENSEMENT 2020

Une personne désignée par la mairie procèdera au recensement de la commune dès le mois **de janvier 2020 jusqu'à fin février 2020**.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

AFFOUAGE

S'inscrire en mairie avant le 30 novembre 2019 pour réserver vos coupes de bois.

FLEURISSEMENT

Le Conseil Municipal a tenu au fleurissement de la commune qui contribue à la mise en valeur de notre village. La part budgétaire affectée n'a pas été augmentée. Un grand merci aux employés communaux qui s'investissent pour le bon vivre des citoyens.

PLAN D'EAU DE GLANDIEU

Depuis le début d'année la Mairie a lancé plusieurs recherches pour recruter un maitre-nageur sauveteur afin d'assurer la surveillance de la baignade du plan d'eau pendant la période estivale. Deux personnes qui étaient intéressées se sont désistées successivement la veille de leur prise de fonction.

Au cours de la saison la Commune n'a plus reçu de candidature pour le poste de surveillant de baignade.



YOGA Odile Ducetter

CROSLÉE Salle des Pètes

Jeudityhts-11115

Sa € Trimestre

SAINT-BENOIT Salle des Fetes Lundingh-zohts

Verez participer à ce moment important de la vie associative

Renseignements: Yves Péronnet de 65 58 41 48

NOUVELLES ACTIVITÉS

Lassemblée generale de BSA aura lieu le samedi 30 novembre a 16 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à l'espace associatif de Brégnier-Cordon

GYM TONIQUE Marie-Aure Colta

53 cl bimestre

0474397535 pastalecalleu@wanadocif contact Pascale Nallet

GYM DOUCE

0474398611 micheverabassu@orange.fr Lund Shao-9hao / Mercredi sobao - mhao LHUIS Salle des Pétes

contact Evolune Cabassu spe/trimestre

YOGA ENFANTS - ADOS SAINT-BENOIT Salle des Pites

Mandi 18th 19th 12 séances sur l'année (première séance le 10/09) IOD E/an

063893683 aciousselin@orangefr contact Anne-Caroline Jousselin

vivier bernard@laposte.net

contact Bernard Vivier

Elle est née au Moyen orient, apparentée aux mouvements rituels des prêtresses du temple

La Danse Orientale est considérée comme l'une des danses les plus anciennes du monde.

DANSE ORIENTALE

VENOMIQUE Wankentin

CHANT DES BALKANS

Undimanche par mois de roh à suh

IZIEU Sale des fêtes

COUTURE CAMECHAMINAL 80 € I semestre ou 90 € I semestre avec atelier percussions

BRÉCNIER-CORDON Espace associatif 0630049451 couturebsagagnail Unsamed parmos sh-13h contact Mathilde Cras 20 € | Séance

DANSE CONTEMPORAINE Camife Samplesau CROSLÉE Salle des Pètes

O4 7542 TO 37 lenolatifices fr

contact Christine Theyenet

contact Annie Serfaty 0610 717260 valentinezz@hotmail.fr Mercredi 18h30 - 20h

DANSE CONTEMPORAINE

Jeudingh - zohgo

40 E/ trimestre

Mataly Crient ANGLAIS

CRATUIT

notamment Craham et Limon. Ouvert aux adultes motivés par le travail musculaire. Découverte, travail et échanges autour des techniques de danse contemporaine

la recherche du mouvement et surtout le plaisir de danser.

Neveaux debutant / Intermediaire/conversation Audith-19h/19h-20h/20h-25h BRÉCNIER-CORDON Teu 3 voir LHUIS Anciente école Mercredi zoh-zzh

> Depuis 35 ans, Bugey Sud Actif participe à l'animation du territoire, avec le souci de avoriser le lien social. Les activités régulières et ponctuelles sont proposées par des

PBRMANBNCES

50 c/ trimestre

Set trimestre

0474398171 potenedelhuis@gmail.com contact Emmanuelle Demollens

Cinscription est à l'année.

fous les premiers samedis du mois, de 10 h à midi, nous serons présents au local de

'association (ze étage de la maine de St Benoit), inhésitez pas à venir nous

ens: Mathilde Cras o6 30 04 94 51 - clement robida@gmail.com

encontrer. Prochaine permanence le 7 septembre

Actuellement de moins en moins nombreux, nous recherchons des personnes qui

pénévoles réunis en trois commissions : nature, culture et enfance

couhaiterasent nous rejoindre, de la manière dont ils le souhaitent.

Pour toutes ces activités, l'adhésion à l'association est obligatoire (individuelle 14¢ / famille 23¢)

t premières séances d'essai gratuites avant inscription à l'année

CONTRACTOR

17

Travailler la posture, apprendre les premiers pas de danse, apprendre une chorégraphie par

Culture musicale: connaitre l'histoire de la danse orientale et sa symbolique à travers les

ges, reconnaître les différents styles

Objectifs

Reconnexion avec son corps et prise de conscience de ses possibilités, augmenter la

Bénéfices du cours :

confiance et l'estime de soi, travail de la respiration, des muscles et de la cardio.

Dimanche 29 septembre et dimanche 24 novembre ATELIERS CHANT JAZZ 9h à 12h30 - 14h à 18h

Durant cet atelier nous aborderons quelques points fondamentaux de technique vocale.

Nous travaillerons sur un morceau personnel et aborderons des points comme la posture, comment anticiper et géner son air, comment connecter sa voix à son interprétation, ou encore géner son trac et ses émotions.

nothmique jazz. Improvisation jazz (le scat), la recherche de créativité en soi ainsi que la Nous montenons un repertoire de chant solo ainsi que des polyphonies dans le but de se Plus des ateliers d'improvisation jazz vous seront proposés avec un travail sur le ressenti communication et la cohésion avec les musiciens qui partagent la scène avec vous représenter en public Lidée de cet atelier est de se familiariser avec la musique pazz (improvisation, langage, structure) pour pouvoir mieux la comprendre et mieux communiquer avec des musiciers lors de répétitions ou de Jam session.

Ce stage s'adresse à tous les miveaux

Rens / Inscr: Nicole Delsol 06 89 32 14 99 mini delsol@gmail.com farifs: 50 ¢ adhérents / 55 ¢ non-adhérents Lieu: espace associatif de Brégnier-Cordon date limite d'inscription : 21 septembre

Mix-ô-ma-prose, Laisser libre cours au verbe STAGE SLAM

14h30 à 18h30 avec le slameur Repousser les limites du vocabulaire samedi 12 octobre S'amuser avec les mots

Les participants au stage poumont faire partager leurs créations au public lors de la Evénement organisé en partenariat avec la bibliothèque de Unis scène ouverte qui a lieu le soir même à Croslée (voir ci-après) Er permettre à chacun d'exprimer plemement sa chéa Lécriture, désacralisée, se révélé à la portée de tous Et chaque parole trouve sa place.

Rens/inscr: Mathilde Gras - 06 30 04 94 51 Tarifs: 30 cadhérents / 35 cnon-adhérents Lieu: bibliothèque de l'huis

SCÈNE OUVERTE

samedi 12 octobre - 20h

professionnel, confirmé ou débutant ... venez partager avec d'autres, le temps d'une Vous êtres musicien, contear, slameur, magicien, comédien, clown, ... amateur ou soirée, une scène et un public chaleureux! CRATUIT Lieu: fayer rural de Crosfée

et@gmail.com Rens.inscriptions: Wes Peronnet - 06 65 58 41 48 - yves peronn Restauration sur place à partir de 19h30

dimanche 13 octobre - 9h SORTIE CHAMPIGNONS

RDV: a Brégnier-Cordon, la Bruyère devant le Vival à 8h30 et sur la place du monument Cueillette et identification de champignons dans la forêt de Seillonnaz. aux morts de Lhuis à gh

Repas de midi en forêt tirê des sacs.

Dégustation accompagnée d'un bon vin en fin d'après-midi au caveau Bonnard.

Tanits sortie: 5 @ pour les non adhèrents / gratuit pour les adhèrents

Rens/inscr: marguerite dacostacoach@gmail.com Tarrif repas du soir: Se pour tous

AVANT DINSTANT D'APRÈS

danse afro hip-hop contemporaine

par la compagnie Wati Sera mardi 15 octobre - 18h30

Une démonstration dansée du temps qui peut nous rendre si fous ou tellement harmonieux lorent notre quotidien, de l'horloge qui tourne sans cesse, du tic-tac qui fait du bruit la nuit du rythme qui peut nous disperser ou nous fusionner, de la pluie et du beau temps qui coou calme les esprits ... et du coucou qui ne ferme jamais son ...

Lieu: salle des fêtes de Brégnier-Cordon Tarifs: 6¢ adhérents/8¢ non adhérents Durée: 30 minutes Rens Finser: Anne-Caroline Jousselin 06 38 93 63 83 - comenfancebsa@gmail.com

FÊTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS samedi 16 novembre

BSA organise son traditionnel accuell des nouveaux anivairs. Vous êtes artirés dans le Bugsy récemment et vous n'avez pas été convié par lettre, n'hésitez pas à vous manifieste

Renseignements: Mathilde Gras- 0630 04 94 51

dimanche 1 décembre - 16h LÂCHE PAS LA FERME théâtre forum

globale sur le sexisme en milieu rural. Le théâtre-forum ouvre au débat mais aussi à l'act interrogent le public sur la place des femmes dans le monde agricole et de manière plus spectacle participatif crée et incarné par 6 femmes impliquées. Elles témoignent et en invitant le public à tester sur soène d'autres manières de dire et d'agir.

Ce spectacle se déroule dans le cadre de « Fais pas genre », festival contre les stéréotypes sexistes, du 25 novembre au 10 décembre dans le Bugey.

Lieu: foyer rural de Graslée Tarifs: prix libre

Rens/inscr: Nicole Delsol o6 8932 14 99 hinidelsol@gmail.com Page Facebook: Journée internationale des femmes dans le Bugey

ÉCOUTE MUSICALE COMMENTÉE samedi 14 décembre - 20h

toire Supérieur de Lyon, Philippe Couttenoire nous convie à découvrir de grands et pet chefs-dreuvre de notre patrimoine musical, du moyen-âge a nos jours. Avec simplicité Elle est surtout mai connue et mal comprise. Compositeur et professeur au Conservahors de toute approche technique et pouvant être appréciées par tous, ces rencontres ouvrent sur de surprenantes découvertes et d'insoupponnés plaisirs. La musique "classique" est-elle difficile, ennuyeuse, lointaine?

Rens/Inscr: Nicole Delsol 06 89 32 14 99 mini.delsol@gmail.com Tanits: 6 c adhérents / 8 c non-adhérents Lieu: bibliothèque de Brégnier-Cordon date limite d'inscription : 1 décembre

AMICALE CYCLISTE DES 3 DEPARTEMENTS BREGNIER-CORDON (AC3D)

Club cycliste depuis 2012, d'abord basé à Saint Genix sur Guiers puis Aoste/Saint-Genix. En 2018 Aoste/St-genix et depuis septembre 2019 uniquement sur Brégnier-Cordon.

Inscrit à la FFC (Ain) et à l'UFOLEP (Ain), le club se veut formateur, il organise des sorties familiales et également des compétitions.

Ecole de vélo, 30 enfants s'entrainent le samedi sur Brégnier-Cordon ou à Les Losnes à Aoste sur leur terrain VTT prêté par la mairie (pour les 4 à 13 ans).



Notre club compte aussi des cadets, juniors et adultes, masculins et féminins. Basé sur la rando pour certains, cyclo et course pour d'autres.

En 2017 le club a terminé en troisième position et s'est placé en deuxième position en 2018 du challenge Isère/Savoie UFOLEP.

Il se compose de 4 formateurs/éducateurs diplômés UFOLEP et FFC.

Nous organisons:

- Le 10 novembre 2019 : une rando VTT et pédestre à Brégnier-Cordon,
- Janvier 2020 : un cyclo-cross sur Aoste,
- 1^{er} dimanche de juin 2020 : course de vélo à Cordon + un contre-la-montre à Izieu.

Notre association vous intéresse ?

Merci de prendre contact avec Jérôme GERMAIN au 07.60.58.10.65

Ou d'écrire à : amicalecyclistesdes3D@outlook.fr

Nous rejoindre sur Facebook : amicalecyclistedes 3D







Déambulation photographique Exposition

→Du 10 au 31 octobre Médiathèque de **Brégnier-Cordon**

Ponts de pierre, routes, charrettes à cheval, tramways ou bacs à traille, les moyens de circulation sont en plein essor dès le début du 19e siècle.

En partenariat avec les Archives départementales de l'Ain

Entrée libre RENSEIGNEMENTS: 04.79.81.13.30 mediatheque-bregnier-cordon@orange.fr

INTERLIGNES

octobre à décembre 2019 www.lecture.ain.fr DANS LES BIBLIO-THÈQUES DE L'AIN animations gratuites





Site: https://www.bregnier-cordon.fr



Grégory Lemarchal était un artiste accompli, un chanteur reconnu, heureux de pouvoir communiquer ce qu'il avait en lui à travers ses chansons. Mais c'était aussi un jeune homme atteint d'un mal incurable. contre lequel il luttait sans jamais baisser les bras. L'Association Grégory Lemarchal a été créée en juin 2007 après son décès, à 24 ans, des suites de <u>la mucoviscidose</u>, pour poursuivre son combat. Sa famille a voulu une association à taille humaine, de proximité, basée sur sa connaissance intime et douloureuse de la maladie pour pouvoir répondre rapidement et efficacement aux besoins des familles, des hôpitaux et des chercheurs.

Pierre Lemarchal n'oublie jamais son fils surtout quand il monte sur scène pour réunir des fonds contre la mucoviscidose.



210 x 237 mm

E R
N A
T T
R U
E I
E T

E

JOURNEES DECOUVERTE D'AUTOMNE 2019

Samedi 5 Octobre de 12h à 21h et Dimanche 6 Octobre de 10h à 18h

SALLE DES FETES - RUE DE LA MAIRIE 01300 BREGNIER CORDON

Cosmétiques

Vêtements

Accessoires cuisine

Bougies

Lingerie

Bien-être

Produits ménagers

Sacs et chaussures

Jeux enfants

Parfums

Bijoux

Produits alimentaires

Accessoires coquins

Opportunités d'emploi

Samedi 18h : Défilé de mode

Dimanche 11h : Lâcher de ballons

Shoppons pour la bonne cause



Buvette et restauration rapide, tombola et lâcher de ballons Bénéfices reversés au profit de l'association

Lola Une vie... Un combat - N' W382004997 - 04 74 97 86 12

Ne pas jeter sur la voie publique - Flyer imprimé par nos soins